Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_30-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Rolande RICAUD ; Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Josiane LELIEVRE pouvoir donné à Dominique MOTEL
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.04.30

AFFECTATION DES RESULTATS

1. BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la section de fonctionnement de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent cumulé de **185 372.23 €** sur le compte financier unique 2025.

Il rappelle que la section d'investissement 2025 fait apparaître un déficit cumulé de clôture de **45 128.63 €** sur le compte financier unique 2025. Cette somme sera portée à l'article 001 (dépenses d'investissement) au budget primitif 2026.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter ces résultats de la manière suivante, au budget 2026 :

Section de fonctionnement :
Compte 002 (recettes) - Excédent de fonctionnement reporté : **136 217.60 €**

Section d'investissement :
Compte 001 (dépenses) - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **45 128.63 €**
Compte 1068 (recette) : Excédents de fonctionnement capitalisés : **49 154.63 €**

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_30-DE

2. BUDGET MAISON DU BIEN ETRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la section de fonctionnement de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent cumulé de **10 409.07 €** sur le compte financier unique 2025.

Il rappelle que la section d'investissement 2025 fait apparaître un déficit cumulé de clôture de **5 468.66 €** sur le compte financier unique 2025. Cette somme sera portée à l'article 001 (dépenses d'investissement) au budget primitif 2026.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter ces résultats de la manière suivante, au budget 2026 :

Section de fonctionnement :
Compte 002 (recettes) - Excédent de fonctionnement reporté : **4 940.41 €**

Section d'investissement :
Compte 001 (dépenses) - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **5 468.66 €**
Compte 1068 (recette) : Excédents de fonctionnement capitalisés : **5 468.66 €**

3. BUDGET LOTISSEMENT LA GREETTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la section de fonctionnement de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent cumulé de **175 504.53 €** sur le compte financier unique 2025.

Il rappelle que la section d'investissement 2025 fait apparaître un déficit cumulé de clôture de **208 881.47 €** sur le compte financier unique 2025. Cette somme sera portée à l'article 001 (dépenses) au budget primitif 2026.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter ces résultats de la manière suivante, au budget 2026 :

Section de fonctionnement :
Compte 002 (recettes) - Excédent de fonctionnement reporté : **175 504.53 €**

Section d'investissement :
Compte 001 (dépenses) - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **208 881.47 €**

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **ENVOYER** l'ensemble des flux budgétaires liés à cette délibération
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

la secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 13/04/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)